Form No. 3425-253 Rev A

TORO®

Count on it.

Manuel de l'utilisateur

Aérateur 686 et 687

N° de modèle 44856—N° de série 402900001 et suivants
N° de modèle 44867—N° de série 402900001 et suivants

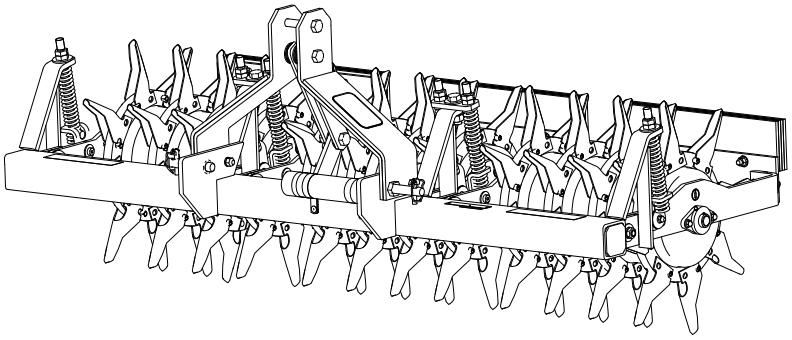

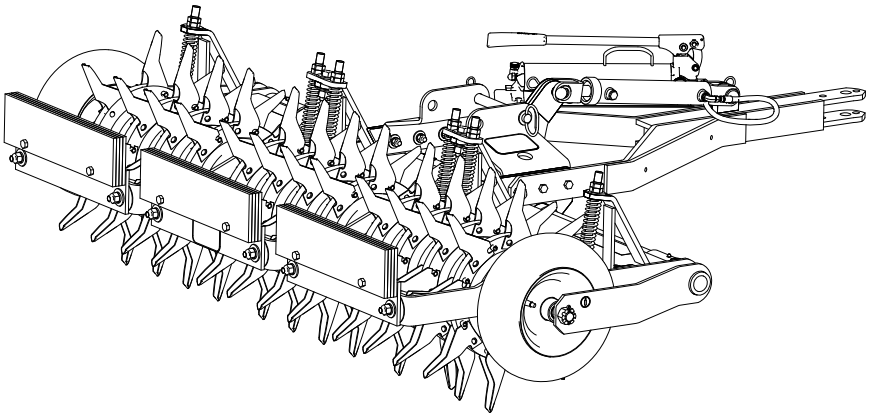

Enregistrez votre produit à www.Toro.com.
Traduction du texte d'origine (FR)

CE

3425-253 A

Ce produit est conforme à toutes les directives européennes pertinentes quand le kit CE réf. 95-3350 est installé. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la Déclaration de conformité spécifique du produit fournie séparément.

Le numéro d'identification DOT est indiqué de chaque côté du pneu. Il indique les classes de charge et de vitesse. Les pneus de rechange doivent être de spécifications égales ou supérieures. Reportez-vous à la section Spécifications pour vérifier que les pneus de la machine respectent ou dépassent les spécifications de poids de la machine.

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE
Proposition 65 - Avertissement

L'utilisation de ce produit peut entraîner une exposition à des substances chimiques considérées pas l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Introduction

Cet aérateur est destiné aux utilisateurs compétents pour des applications résidentielles et commerciales. Il est conçu principalement pour aérer les pelouses régulièrement entretenues chez les particuliers, dans les parcs, les terrains de sports et les espaces verts commerciaux.

Lisez attentivement cette notice pour apprendre à utiliser et entretenir correctement votre produit, et éviter de l'endommager ou de vous blesser. Vous êtes responsable de l'utilisation sûre et correcte du produit.

Consultez le site www.Toro.com pour tout document de formation à la sécurité et à l'utilisation des produits, pour tout renseignement concernant un produit ou un accessoire, pour obtenir l'adresse des concessionnaires ou pour enregistrer votre produit.

Pour obtenir des prestations de service, des pièces Toro d'origine ou des renseignements complémentaires, munissez-vous des numéros de modèle et de série du produit et contactez un concessionnaire-réparateur agréé ou le service client Toro. La Figure 1 indique l'emplacement des numéros de modèle et de série sur le produit. Inscrivez les numéros dans l'espace réservé à cet effet.

Important: **Avec votre appareil mobile, vous pouvez scanner le code QR (selon l'équipement) sur la plaque du numéro de série pour accéder aux renseignements sur la garantie, les pièces et autres informations produit.**

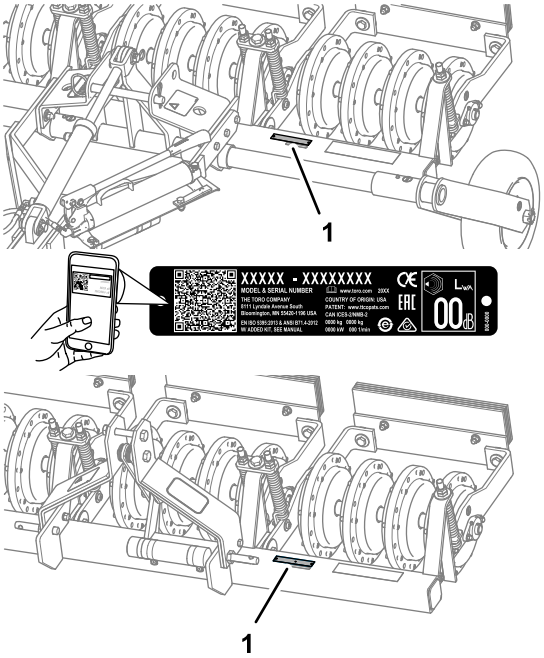

g265026

Figure 1

1. Emplacement des numéros de modèle et de série

N° de modèle _____

N° de série _____

Les mises en garde de ce manuel soulignent des dangers potentiels et sont signalées par le symbole de sécurité (Figure 2), qui indique un danger pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles si les précautions recommandées ne sont pas respectées.

g000502

Figure 2

1. Symbole de sécurité

Ce manuel utilise deux termes pour faire passer des renseignements essentiels. **Important**, pour attirer l'attention sur des renseignements mécaniques spécifiques et **Remarque**, pour insister sur des renseignements d'ordre général méritant une attention particulière.

© 2018—The Toro® Company

Tous droits réservés

Table des matières

Sécurité 3
Consignes de sécurité générales 3
Autocollants de sécurité et d'instruction 4
Mise en service 5
1 Montage des roues 6
2 Montage des masses 6
3 Montage du timon 6
4 Montage de l'ensemble pompe et vérin 8
Vue d'ensemble du produit 9
Caractéristiques techniques 9
Outils et accessoires 9
Utilisation 10
Montage de l'aérateur sur le groupe de déplacement 10
Montage des louchets 12
Utilisation de l'aérateur 12
Entretien 15
Programme d'entretien recommandé 15
Lubrification 15
Graissage des roulements 15
Entretien du châssis 16
Contrôle de la pression des pneus 16
Contrôle des bagues des bras principaux 16
Réglage des ressorts 17
Contrôle des louchets 17
Remisage 18

Sécurité

Consignes de sécurité générales

- Vous devez lire et comprendre le contenu du *Manuel de l'utilisateur* de l'aérateur et du groupe de déplacement.
- Assurez la formation de tous les utilisateurs et mécaniciens de l'aérateur.
- Élevez les louchets, ralentissez et faites preuve de prudence lorsque vous traversez des surfaces autres qu'une pelouse et quand vous transportez la machine.
- N'utilisez pas la machine si vous êtes fatigué, malade ou sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments.
- Procédez avec la plus grande prudence quand vous chargez l'aérateur sur une remorque ou un camion, et quand vous le déchargez.
- Ralentissez l'aérateur quand vous vous trouvez sur une pente.
- N'utilisez pas l'aérateur près de fortes dénivellations, fossés, berges ou étendues d'eau. L'aérateur pourrait se retourner brusquement si une roue se retrouve dans le vide.
- Arrêtez le groupe de déplacement, levez les louchets (aérateur modèle 44867), coupez le moteur, serrez le frein de stationnement, enlevez la clé et attendez l'arrêt complet de tout mouvement avant de régler, nettoyer ou réparer l'aérateur.
- Portez toujours des gants pour effectuer l'entretien des louchets. Remplacez les louchets endommagés.
- N'approchez pas les mains ou les pieds des composants mobiles de la machine.

L'usage ou l'entretien incorrect de cette machine peut occasionner des accidents. Pour réduire les risques d'accidents et de blessures, respectez les consignes de sécurité qui suivent. Tenez toujours compte des mises en garde signalées par le symbole de sécurité (⚠) et la mention Prudence, Attention ou Danger. Le non respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

Vous trouverez d'autres consignes de sécurité, le cas échéant, en vous reportant aux sections respectives dans ce manuel.

Autocollants de sécurité et d'instruction

Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'opérateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.

decal106-0229

106-0229

1. Attention – enlevez la clé de contact et lisez le *Manuel de l'utilisateur* avant de procéder à des entretiens.
2. Risque de coupure/mutilation des mains ; risque de coupure/mutilation des pieds.

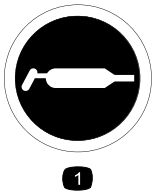

decal58-6520

58-6520

1. Graisser

---

decal133-8061

133-8061

Mise en service

Pièces détachées

Reportez-vous au tableau ci-dessous pour vérifier si toutes les pièces ont été expédiées.

Procédure	Description	Qté	Utilisation
1	Roue Entretoise Arbre de roue Écrou crénelé Goupille fendue	2 4 2 2 2	Montage des roues.
2	Masse Boulon (1/2" x 2¾") Contre-écrou à embase (1/2")	12 6 6	Montage des masses.
3	Timon Support Boulon (1/2" x 2½") Écrou (1/2") Rondelle (1/2") Rondelle-frein (1/2") Goupille de blocage Goupille fendue (petite)	1 2 6 6 6 6 1 1	Montage du timon.
4	Ensemble pompe et vérin Boulon (3/8" x 1¼") Rondelle (3/8") Contre-écrou (3/8") Boulon (1/2" x 1¼") Écrou (1/2") Rondelle-frein (1/2") Barrette anti-vibrations Axe de vérin Goupille fendue (grande)	1 2 2 2 1 1 1 1 2 2	Montage de l'ensemble pompe et vérin.

Médias et pièces supplémentaires

Description	Qté	Utilisation
Manuel de l'utilisateur	1	À lire avant d'utiliser la machine.

Les côtés gauche et droit de la machine sont déterminés d'après la position d'utilisation normale.

1

Montage des roues

Modèle 44856

Pièces nécessaires pour cette opération:

2	Roue
4	Entretoise
2	Arbre de roue
2	Écrou crénelé
2	Goupille fendue

Procédure

1. Insérez la roue et les 2 douilles d'écartement (1 de chaque côté du moyeu) entre le cadre, comme montré à la Figure 3.

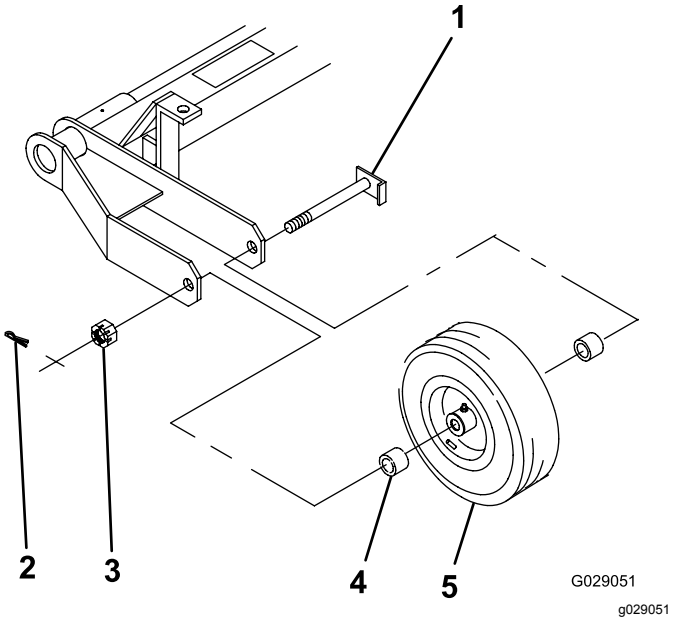

Figure 3

1. Arbre de roue
2. Goupille fendue
3. Écrou crénelé
4. Douille d'écartement
5. Roue

2. Insérez l'arbre de roue dans le cadre, les douilles d'écartement et la roue (Figure 3).
3. Vissez l'écrou crénelé sur l'arbre de roue (Figure 3) et serrez-le à un couple de 8 à 20 N·m.
4. Faites tourner la roue pour bien engager les roulements et éliminer tout jeu axial.
5. Desserrez l'écrou crénelé pour le séparer du cadre et obtenir un jeu axial du moyeu.
6. Serrez l'écrou crénelé à un couple de 1,5 à 2 N·m, tout en faisant tourner la roue.

   Remarque: Si le trou de la goupille fendue dans l'arbre de roue n'est pas aligné sur une fente de l'écrou, desserrez l'écrou jusqu'à ce que l'alignement soit correct.
7. Reposez la goupille fendue (Figure 3).
8. Graissez les roulements de roue jusqu'à ce que la cavité du moyeu soit complètement pleine et que la graisse fuit légèrement par les joints.

2

Montage des masses

Pièces nécessaires pour cette opération:

12	Masse
6	Boulon (1/2" x 2¾")
6	Contre-écrou à embase (1/2")

Procédure

Montez les masses comme montré à la Figure 4.

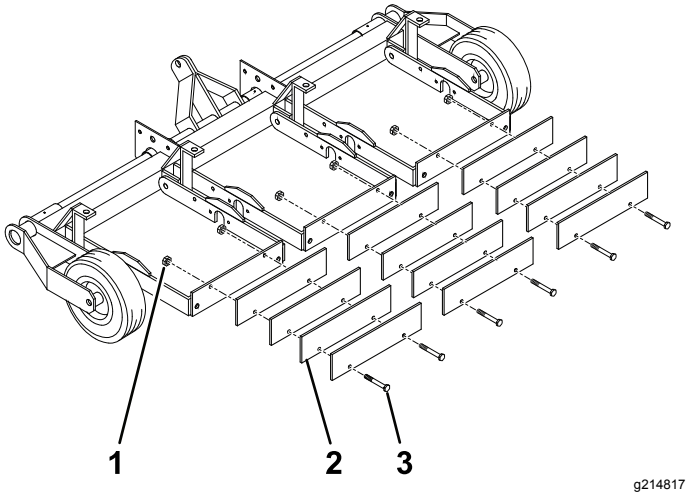

Figure 4

1. Contre-écrou à embase (1/2")
2. Masse
3. Boulon (1/2" x 2¾")

3

Montage du timon

Modèle 44856

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Timon
2	Support
6	Boulon (1/2" x 2½")
6	Écrou (1/2")
6	Rondelle (1/2")
6	Rondelle-frein (1/2")
1	Goupille de blocage
1	Goupille fendue (petite)

Procédure

1. Déposez les supports, la goupille de blocage et les fixations des points d'accouplement du timon de l'aérateur.
2. Alignez le timon et l'aérateur, comme montré à la Figure 5.

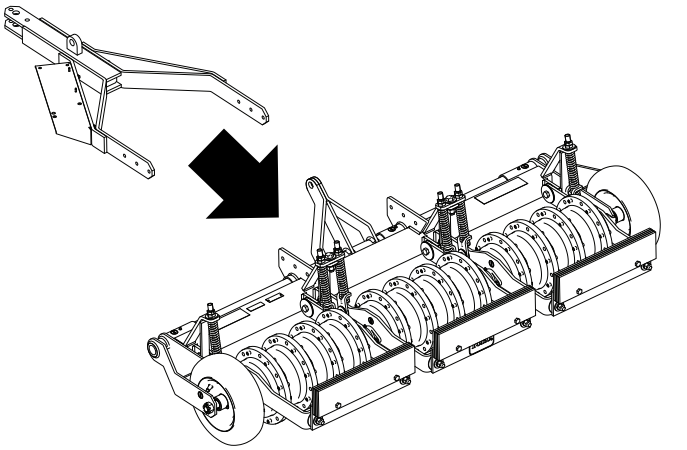

Figure 5

3. Placez les supports sur l'aérateur, comme montré à la Figure 6.

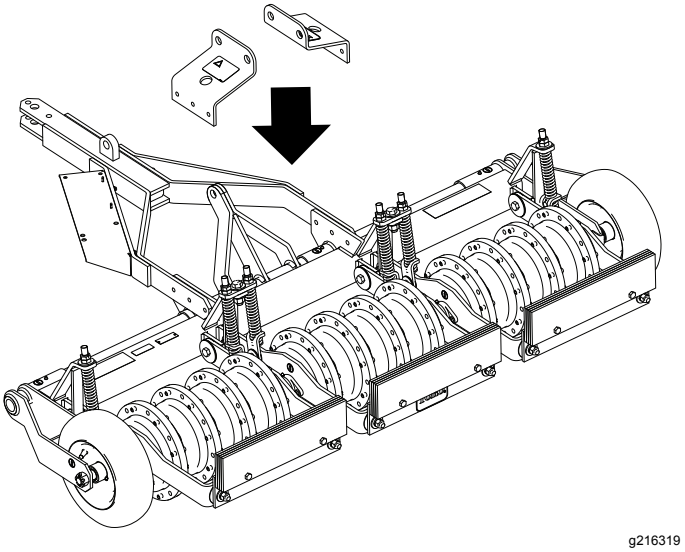

Figure 6

4. Fixez le timon et les supports à l'aide des fixations, comme montré à la Figure 7, et serrez les écrous à un couple de 54 à 74 N·m.

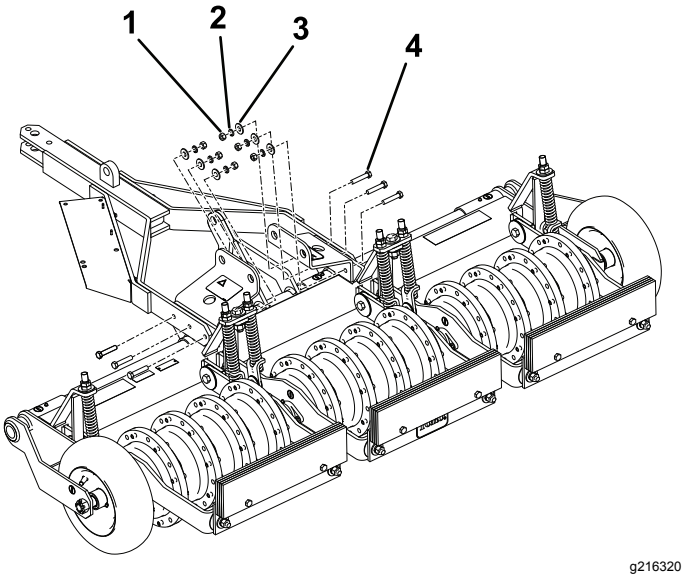

Figure 7

1. Écrou (1/2")
2. Rondelle-frein (1/2")
3. Rondelle (1/2")
4. Boulon (1/2" x 2½")

5. Insérez la goupille de blocage et fixez-la en place avec la petite goupille fendue, comme montré à la Figure 8.

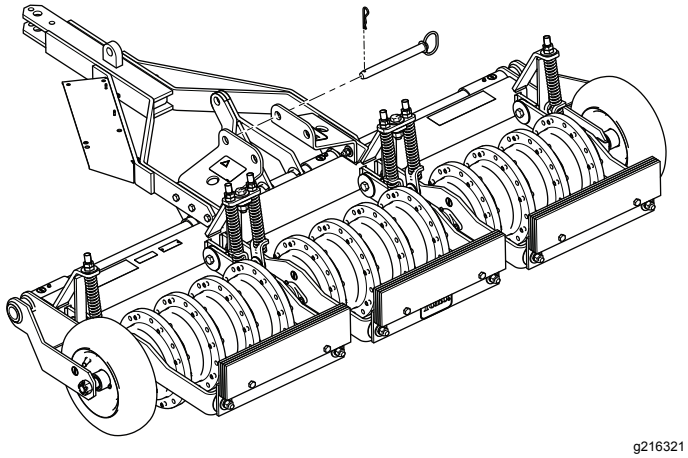

Figure 8

4

Montage de l'ensemble pompe et vérin

Modèle 44856

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Ensemble pompe et vérin
2	Boulon (3/8" x 1¼")
2	Rondelle (3/8")
2	Contre-écrou (3/8")
1	Boulon (1/2" x 1¼")
1	Écrou (1/2")
1	Rondelle-frein (1/2")
1	Barrette anti-vibrations
2	Axe de vérin
2	Goupille fendue (grande)

Procédure

Remarque: Ne pliez pas ou ne pincez pas le flexible hydraulique.

Posez l'ensemble pompe et vérin, puis fixez-le comme montré à la Figure 9.

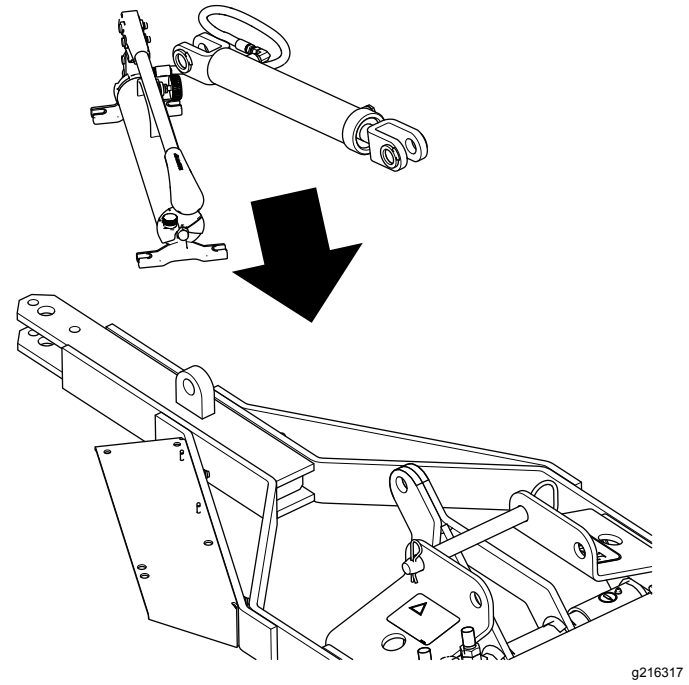

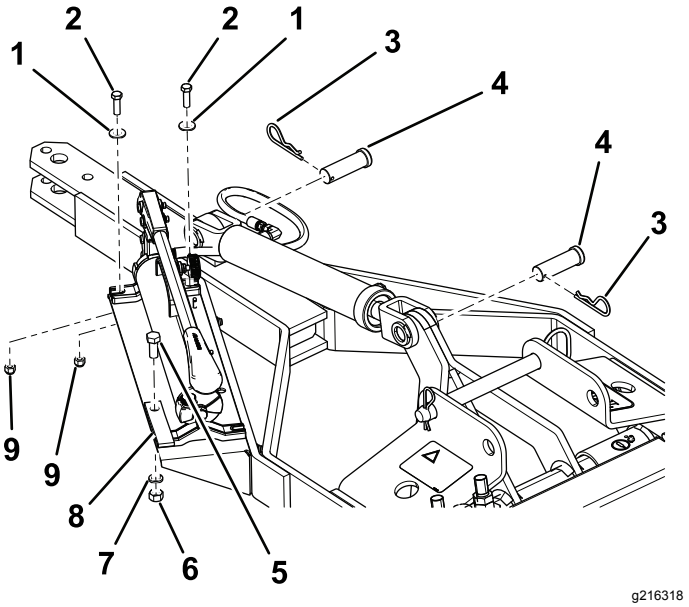

Figure 9

1. Rondelle (3/8")
2. Boulon (3/8" x 1¼")
3. Goupille fendue (grande)
4. Axe de vérin
5. Boulon (1/2" x 1¼")
6. Écrou (1/2")
7. Rondelle-frein (1/2")
8. Barrette anti-vibrations
9. Contre-écrou (3/8")

Vue d'ensemble du produit

Caractéristiques techniques

Cadre	Acier tubulaire soudé ; divisé en 3 sections, chacune se déplaçant horizontalement et diagonalement pour suivre le relief du terrain ; rappelé par ressort
Roues d'aération	12, fonte, 32 kg, 4 par section, avec goupille cylindrique permanente tous les deux trous.
Arbre	32 mm, usiné à 25 mm
Louchets	96, 8 par roue, fixés par 1 boulon, une goupille cylindrique dans la roue se fixe dans le second trou du louchet ; 13 mm ou 19 mm ouvert ou fermé, des lames de coupe de 10 cm sont disponibles
Roulements	Étanches, à auto-alignement
Pneus des roues de transport (modèle 44856 seulement)	4,80 x 8 – 2 plis
Attelage	Goupille d'attache (modèle 44856) 3 points – Type de tracteur Catégorie 1 (modèle 44867)
Mécanisme de levage (modèle 44856 seulement)	Pompe hydraulique manuelle à course de vérin de 25 cm. Liquide hydraulique exigé : Mobil DTE 15 M ou équivalent
Ressorts	6 pour assister les pression vers le bas des louchets
Bande d'aération	2 m
Espacement	15 cm au centre
Vitesse de fonctionnement	1 à 16 km/h selon les conditions
Largeur hors tout	2,2 m (modèle 44856)
	2 m (modèle 44867)
Masse	674 kg (modèle 44856)
	569 kg (modèle 44867)

Outils et accessoires

Une sélection d'outils et d'accessoires agréés par Toro est disponible pour augmenter et améliorer les capacités de la machine. Contactez votre concessionnaire-réparateur ou distributeur Toro agréé ou rendez-vous sur www.Toro.com pour obtenir une liste de tous les accessoires et outils agréés.

Pour garantir un rendement optimal et la sécurité continue de la machine, utilisez uniquement des pièces de rechange et accessoires Toro d'origine. Les pièces de rechange et accessoires provenant d'autres constructeurs peuvent être dangereux et leur utilisation risque d'annuler la garantie de la machine.

Utilisation

Remarque: Les côtés gauche et droit du groupe de déplacement sont déterminés d'après la position d'utilisation normale.

Montage de l'aérateur sur le groupe de déplacement

Préparation du groupe de déplacement

1. Garez le groupe de déplacement sur une surface plane et horizontale, coupez le moteur, serrez le frein de stationnement, enlevez la clé et attendez l'arrêt complet de tout mouvement avant de quitter la machine.
2. Recherchez visuellement sur le groupe de déplacement des fixations desserrées ou autre problème éventuel. Resserrez les fixations desserrées et remédiez aux problèmes avant d'utiliser la machine.

Accouplement de l'aérateur

Modèle 44856

Fixez l'attelage de l'aérateur au timon du groupe de déplacement à l'aide des fixations de ce dernier.

Important: **Ne levez pas le timon à la main. Utilisez le cric du timon ou un élévateur électrique pour aligner l'attelage et le groupe de déplacement.**

1. Contrôlez la pression des pneus ; voir Contrôle de la pression des pneus (page 16).
2. Abaissez l'attelage 3 points ; voir le manuel de l'utilisateur du groupe de déplacement.
3. S'ils sont présents, retirez la goupille à anneau, l'axe de chape et le tirant supérieur de l'attelage 3 points du support de bras supérieur (Figure 10).

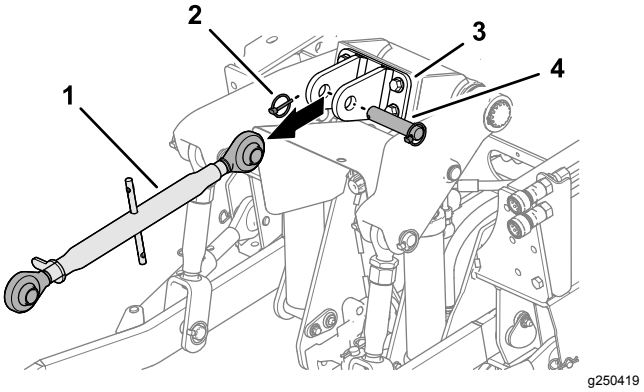

Figure 10

1. Tirant supérieur d'attelage 3 points
2. Goupille à anneau
3. Support de tirant supérieur
4. Axe de chape

4. Levez complètement les tirants inférieurs de l'attelage 3 points (Figure 11).

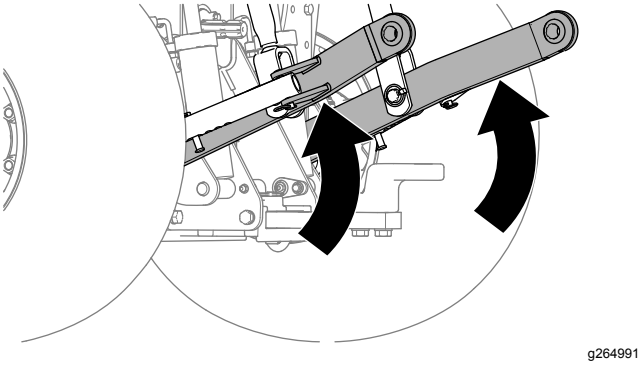

Figure 11

5. Avec la pompe hydraulique manuelle, reculez le bras de levage (Figure 12) juste derrière les trous avant du support de la barre de verrouillage (position de transport).

   Remarque: Le bras de levage est dans la position de transport quand la barre est derrière le trou avant du support de la barre de verrouillage.

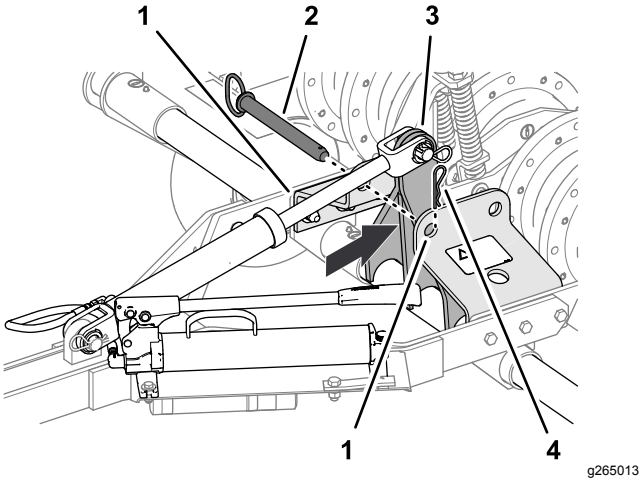

Figure 12

1. Support de barre de verrouillage
2. Goupille de barre de verrouillage
3. Bras de levage (position de transport)
4. Goupille fendue

6. Insérez la goupille de la barre de verrouillage dans les trous avant du support de la barre de verrouillage et fixez-la dans le support avec la goupille fendue (Figure 12).
7. Alignez le timon de l'aérateur sur la barre d'attelage du groupe de déplacement et accouplez l'aérateur au groupe de déplacement à l'aide des fixations d'attelage de ce dernier (Figure 13).

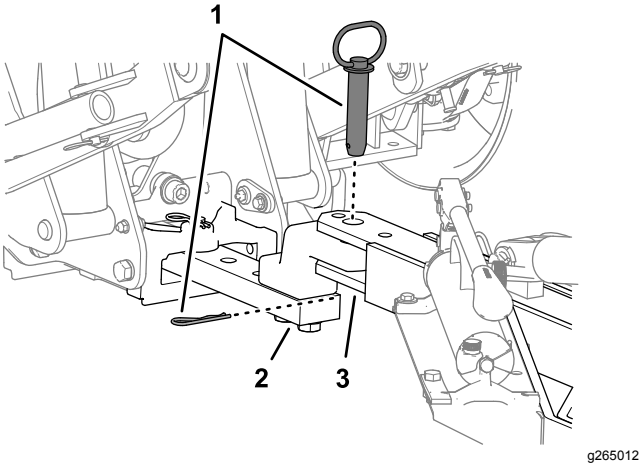

Figure 13

1. Fixations d'attelage (groupe de déplacement)
2. Barre d'attelage (groupe de déplacement)
3. Timon (aérateur)

Accouplement de l'aérateur

Modèle 44867

1. Abaissez les bras d'attelage inférieurs du groupe de déplacement (Figure 14).

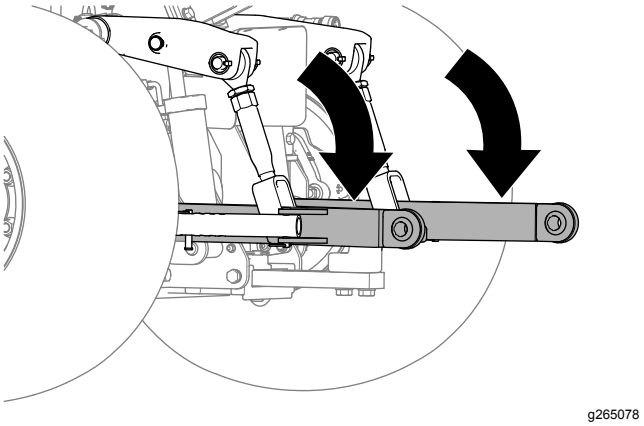

Figure 14

2. Réglez les bras d'attelage inférieurs (Figure 15) complètement vers l'extérieur ; voir le manuel de l'utilisateur du groupe de déplacement.

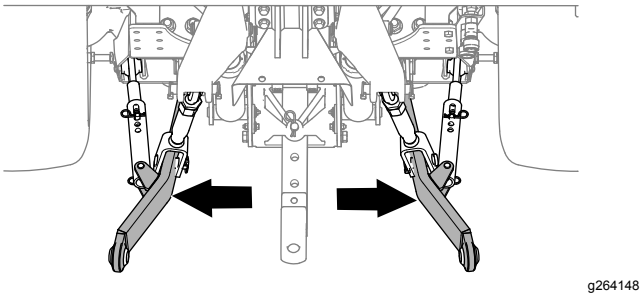

Figure 15

3. Si vous l'avez déposé, reposez le tirant supérieur de l'attelage 3 points (Figure 16) sur le groupe de déplacement.

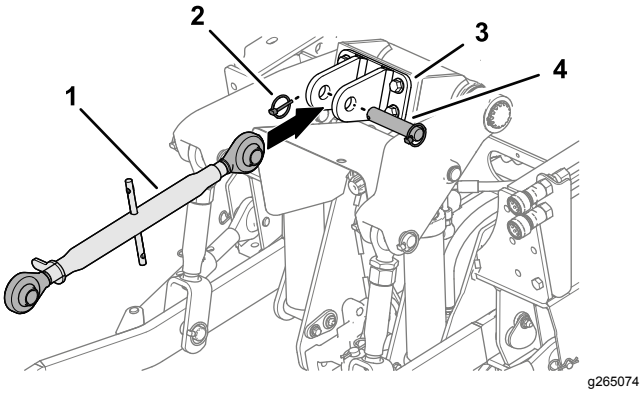

Figure 16

1. Tirant supérieur d'attelage 3 points
2. Goupille à anneau
3. Support de tirant supérieur
4. Axe de chape

4. Positionnez l'aérateur de manière à aligner les bras d'attelage inférieurs du groupe de déplacement et les axes de chape des bras de levage de l'aérateur (Figure 17).

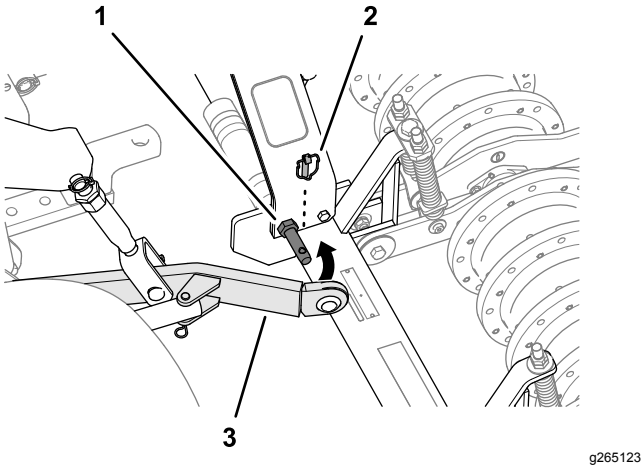

Figure 17

1. Axes de chape de bras de levage (aérateur)
2. Goupille à anneau
3. Bras d'attelage inférieur (groupe de déplacement)

5. Assemblez les bras d'attelage inférieurs et les axes de chape des bras de levage, puis fixez les bras avec les goupilles à anneau (Figure 17).
6. Assemblez l'autre extrémité du tirant supérieur de l'attelage 3 points sur les bras de levage de l'aérateur (Figure 18) à l'aide du boulon (3/4" x 4"), de l'écrou (3/4") et de l'écrou de blocage (3/4").

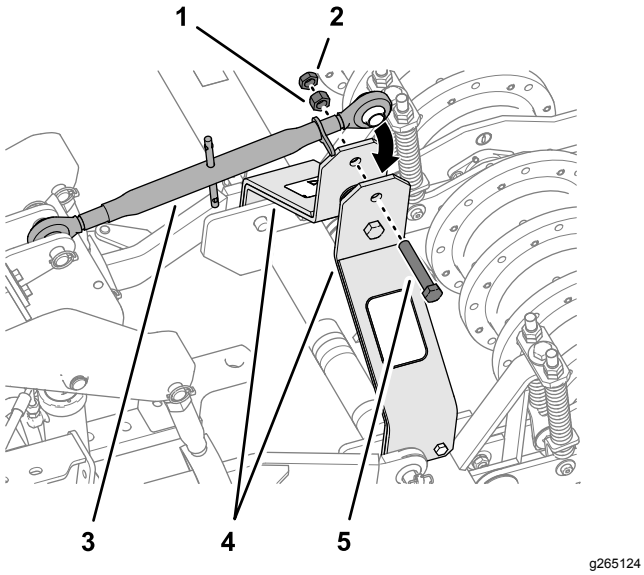

Figure 18

1. Écrou (3/4")
2. Écrou de blocage (3/4")
3. Tirant supérieur d'attelage 3 points
4. Bras de levage (aérateur)
5. Boulon (3/4" x 4")

7. Réglez les tirants de l'attelage 3 points de niveau avec l'aérateur, transversalement et longitudinalement (Figure 19) ; voir le manuel de l'utilisateur du groupe de déplacement.

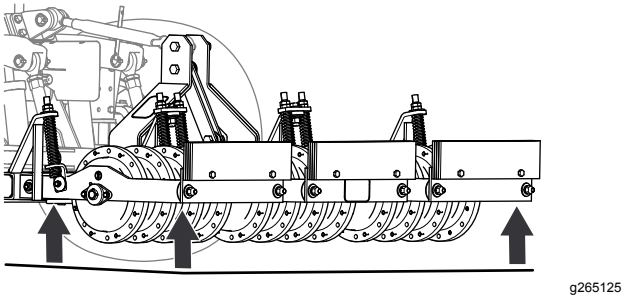

Figure 19

Montage des louchets

Important: **Installez les louchets seulement après avoir attelé l'aérateur au groupe de déplacement.**

1. Commencez par la roue en fonte extérieure et montez les louchets comme montré à la Figure 20.

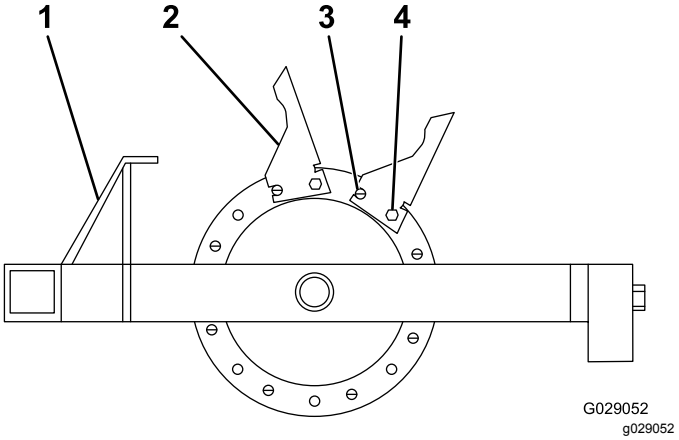

Figure 20

1. Attelage
2. Louchet
3. Goupille cylindrique
4. Boulon

2. Montez les 8 louchets sur la roue en fonte à l'aide d'une goupille cylindrique et de boulons (1/2" x 1¾") en prenant soin de placer la goupille cylindrique dans le trou avant (Figure 20).

   Remarque: Vérifiez que la goupille cylindrique est insérée dans le trou avant et le boulon dans le second trou.

Utilisation de l'aérateur

Utilisation du modèle 44856

1. Fermez la vanne au bas de la pompe hydraulique manuelle (Figure 21) et actionnez la poignée de la pompe jusqu'à ce que la goupille de verrouillage tourne dans le support de la barre de verrouillage.

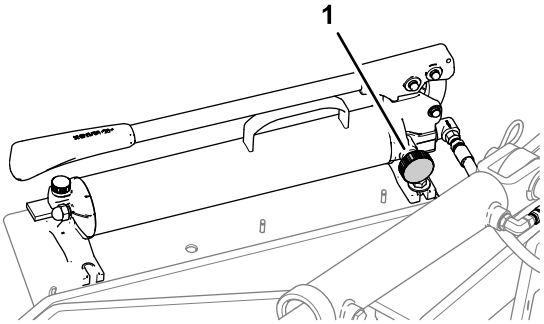

g265130

Figure 21

1. Bouton de vanne (pompe hydraulique manuelle)

2. Retirez la goupille fendue et insérez la goupille de verrouillage dans les trous arrière (position de rangement/aération) du support de la barre de verrouillage ; fixez la goupille de verrouillage dans le support avec la goupille fendue (Figure 22).

   Remarque: Le fait de placer la goupille de verrouillage en position de rangement/aération vous permet de lever et abaisser l'aérateur pendant l'utilisation sur le lieu de travail.

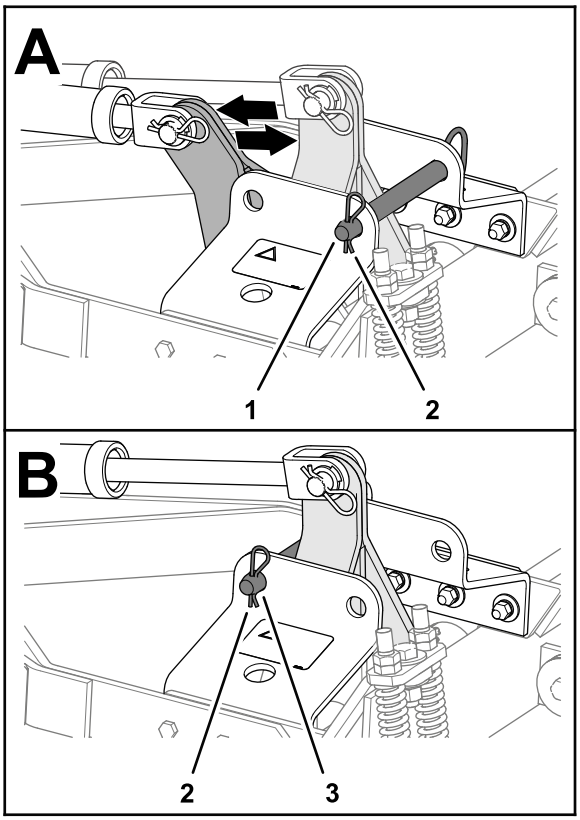

g265163

Figure 22

1. Goupille de verrouillage – position de rangement/aération (trou arrière du support de barre de verrouillage)
2. Goupille fendue
3. Goupille de verrouillage – position de transport (trou avant du support de barre de verrouillage)

3. Ouvrez la vanne au bas de la pompe hydraulique manuelle pour abaisser l'aérateur au sol.
4. Reprenez place sur le siège de l'utilisateur et suivez les procédures de remorquage d'un accessoire ; voir le manuel de l'utilisateur du groupe de déplacement.
5. Après avoir terminé l'aération, arrêtez le groupe de déplacement, serrez le frein de stationnement, coupez le moteur et enlevez la clé avant de quitter le siège.
6. Refermez la vanne de la pompe hydraulique manuelle (Figure 21) et actionnez la poignée de la pompe pour lever l'aérateur à la position de transport.
7. Retirez la goupille fendue et insérez la goupille de verrouillage dans les trous avant (position de transport) du support de la barre de verrouillage ; fixez la goupille de verrouillage dans le support avec la goupille fendue (Figure 22).

Utilisation du modèle 44867

1. Démarrez le moteur du groupe de déplacement et laissez-le tourner à bas régime.
2. Avec la commande de l'attelage 3 points ou la commande hydraulique à distance du groupe de déplacement, abaissez lentement l'aérateur tout en faisant avancer le groupe de déplacement à petite vitesse (Figure 23).

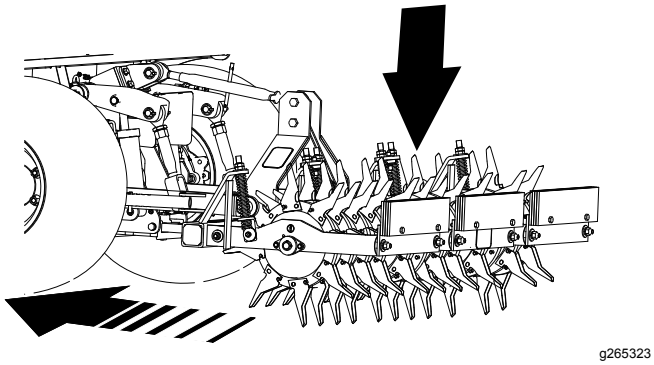

Figure 23

3. Au début de l'aération, augmenter la vitesse du groupe de déplacement.
4. Levez l'aérateur en bout de passe, avant de tourner (Figure 24).

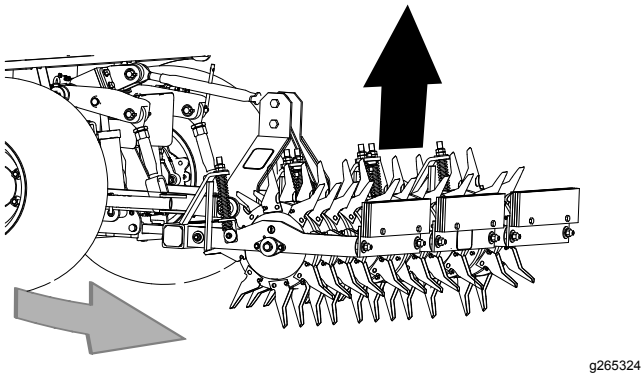

Figure 24

Entretien

⚠ PRUDENCE

Si vous laissez la clé dans le commutateur d'allumage, quelqu'un pourrait mettre le moteur en marche accidentellement et vous blesser gravement, ainsi que toute personne à proximité.

Retirez la clé du commutateur d'allumage avant tout entretien.

Programme d'entretien recommandé

Périodicité d'entretien	Procédure d'entretien
À chaque utilisation ou une fois par jour	• Contrôlez la pression des pneus. • Contrôlez l'usure des louchets.
Toutes les 40 heures	• Graissez les graisseurs.
Toutes les 100 heures	• Contrôlez les bagues des bras principaux.

Lubrification

Graissage des roulements

Périodicité des entretiens: Toutes les 40 heures

Type de graisse : graisse au lithium nº 2

Graissez l'aérateur avec la graisse spécifiée, comme montré à la Figure 25 ou la Figure 26.

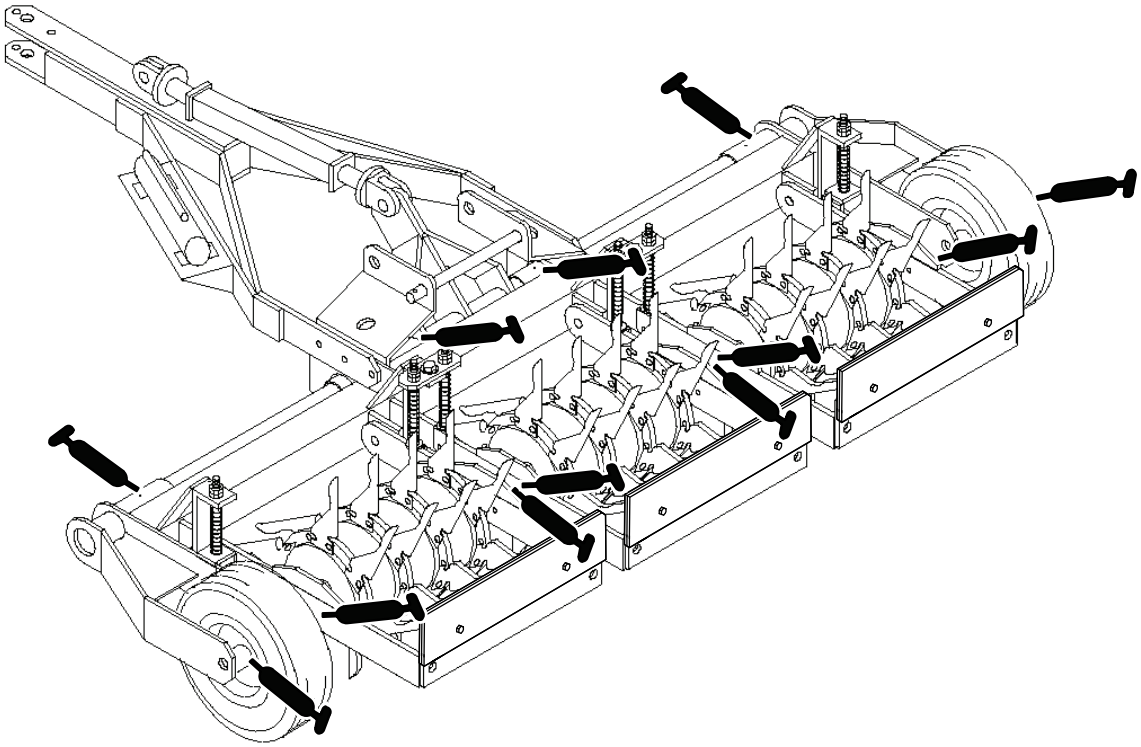

Figure 25
Modèle 44856

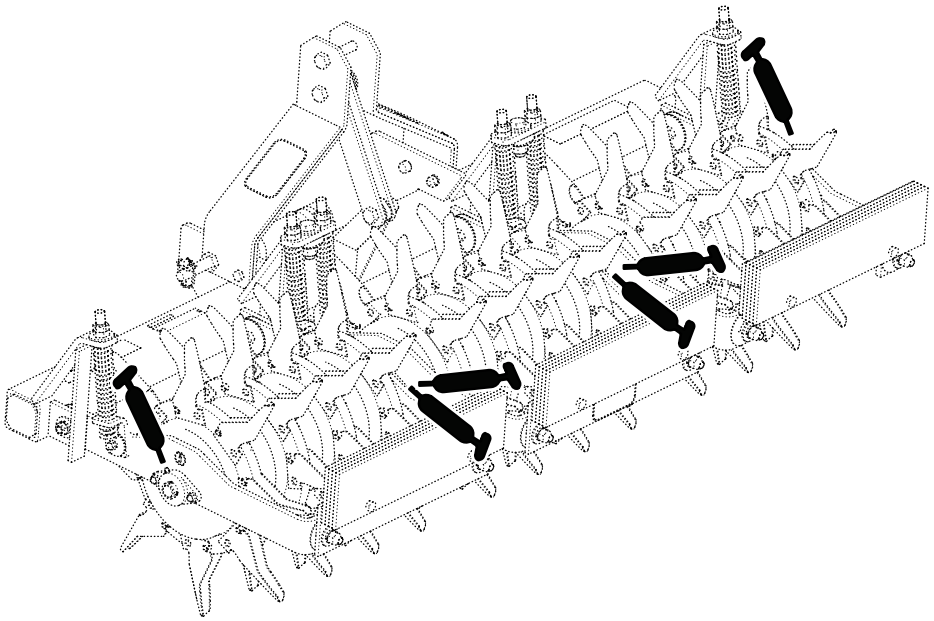

g265328

Figure 26
Modèle 44867

Entretien du châssis

Contrôle de la pression des pneus

Modèle 44856

Périodicité des entretiens: À chaque utilisation ou une fois par jour

1. Vérifiez la pression de gonflage des pneus (Figure 27).

   La pression doit être de 4,13 bar.

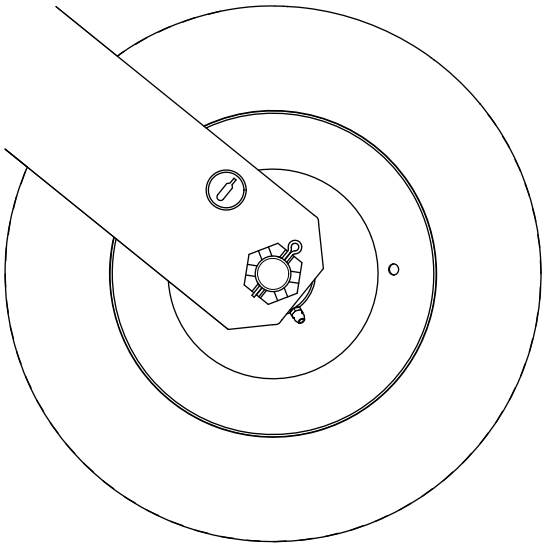

g265014

Figure 27

2. Au besoin, gonflez ou dégonflez les pneus jusqu'à obtention d'une pression de 4,13 bar.

Contrôle des bagues des bras principaux

Périodicité des entretiens: Toutes les 100 heures

Les 6 bras principaux pivotent librement horizontalement et verticalement pour permettre à l'aérateur de suivre le relief du sol. Une bague en bronze est enfoncée dans les trous de pivot entre les

bras principaux et les supports de fixation du cadre (Figure 28).

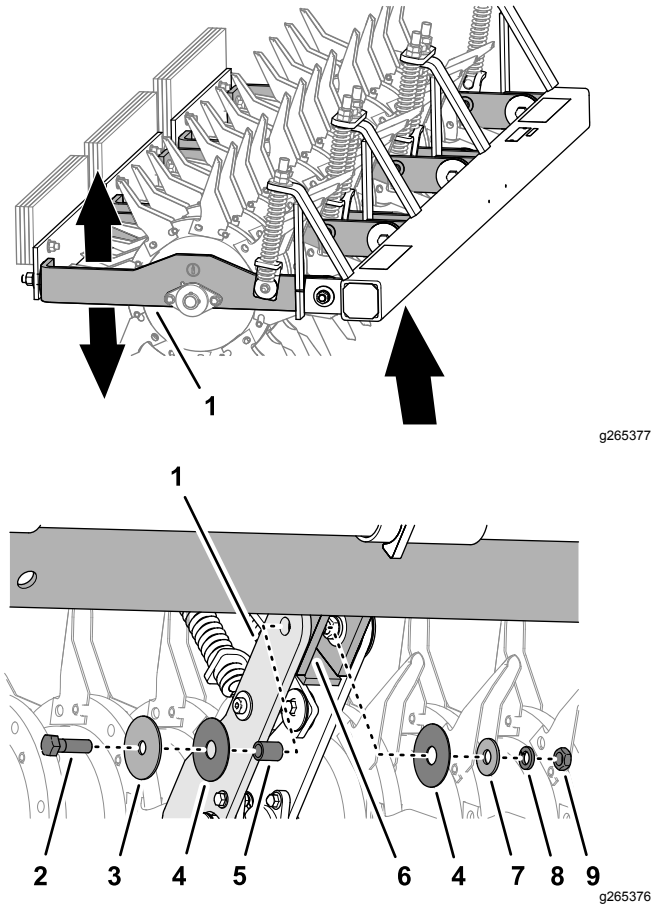

Figure 28

1. Bras principal
2. Boulon (3/8" x 2")
3. Rondelle (5/8" x 3")
4. Rondelle (11/16" x 3")
5. Bague en bronze
6. Support de fixation du cadre
7. Boulon (5/8" x 1¾")
8. Rondelle-frein
9. Écrou (5/8")

1. Placez l'aérateur en position de transport ; voir Utilisation de l'aérateur (page 12).
2. Vérifiez que les 6 bras principaux pivotent librement (Figure 28).
3. Si l'un des arbres coince, procédez comme suit :
   A. Détendez le ressort ; voir Réglage des ressorts (page 17).
   B. Retirez le boulon, l'écrou, les rondelles et la bague qui fixent l'arbre principal au support de fixation du cadre (Figure 28), et vérifiez s'ils sont usés.

      Remarque: Remplacez toutes les fixations usées ou endommagées. La bague en bronze est plus longue de 3 mm que l'épaisseur combinée du bras principal et de la plaque du support de fixation.
   C. Fixez le bras principal au support de fixation du cadre à l'aide du boulon, de l'écrou, des rondelles et de la bague (Figure 28).
   D. Serrez le boulon (5/8" x 2") et l'écrou (5/8") contre les bagues, pas le bras, pour permettre à celui-ci de pivoter librement.
   E. Réglez la tension du ressort ; voir Réglage des ressorts (page 17).

Réglage des ressorts

La fonction des ressorts est de distribuer le poids uniformément et de réduire la charge de choc sur les points de pivot. Réglez tous les ressorts uniformément pour que la machine doit de niveau. Utilisez les écrous en haut des tiges de ressort pour régler la tension des ressorts (Figure 29).

Important: **Quand vous réglez la tension des ressorts, veillez à ne pas comprimer complètement les spires. Conservez un espace d'au moins 1,6 mm entre les spires.**

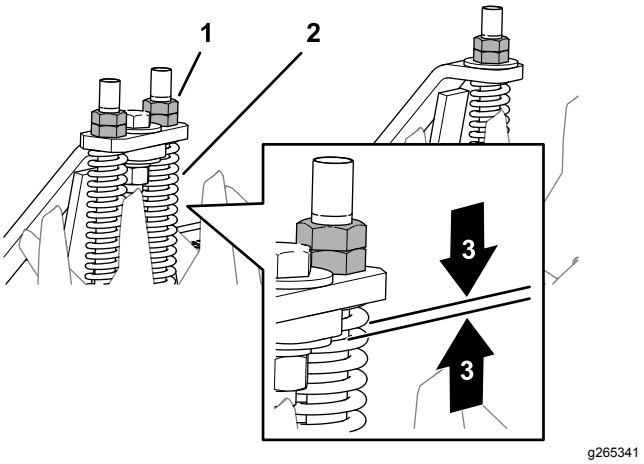

Figure 29

1. Écrous de tige de ressort
2. Ressort
3. Espace de 1,6 mm entre les spires

Contrôle des louchets

Périodicité des entretiens: À chaque utilisation ou une fois par jour

Pour obtenir des performances d'aération optimales, contrôlez toujours l'usure et l'état des louchets avant chaque utilisation. Les louchets très usés plient ou cassent facilement et laissent les carottes dans le sol. Des exemples d'usure des louchets sont représentés à la Figure 30.

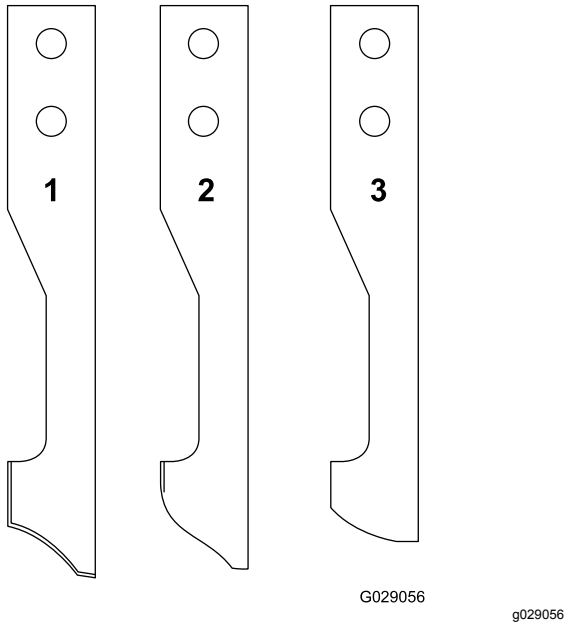

Figure 30

1. Neuf
2. Très usé mais utilisable
3. Usé et inutilisable – remplacer

Enlevez toujours les carottes des louchets avant le remisage. Les carottes qui restent longtemps dans les louchets peuvent causer des piqures à l'intérieur et leur éjection ne se fait plus.

Remisage

1. Levez les louchets.
2. Arrêtez le groupe de déplacement, coupez le moteur, serrez le frein de stationnement et enlevez la clé.
3. Nettoyez soigneusement tout l'aérateur. Enlevez les carottes éventuellement présentes dans les louchets.

   Important: **Vous pouvez laver l'aérateur avec de l'eau et un détergent doux. N'utilisez pas de nettoyeur haute pression pour laver l'aérateur.**
4. Graissez l'aérateur ; voir Lubrification (page 15).
5. Vérifiez l'état des louchets Remplacez les louchets cassés ou usés.
6. Contrôlez et resserrez tous les boulons, écrous et vis. Réparez ou remplacez toute pièce endommagée.
7. Peignez toutes les surfaces métalliques éraflées ou mises à nu. Une peinture pour retouches est disponible chez les concessionnaires-réparateurs agréés.
8. Rangez l'aérateur dans un endroit propre et sec, comme un garage ou une remise.
9. Couvrez l'aérateur pour le protéger et le garder propre.

Remarques:

Remarques:

Remarques:

Déclaration de confidentialité EEE/R-U

Utilisation de vos renseignements personnels par Toro

La société The Toro Company (« Toro ») respecte votre vie privée. Lorsque vous acheter l'un de nos produits, nous pouvons recueillir certains renseignements personnels vous concernant, soit directement soit par l'intermédiaire de votre société ou concessionnaire Toro local(e). Toro utilise ces informations pour respecter ses obligations contractuelles, par exemple pour enregistrer votre garantie, traiter une réclamation au titre de la garantie ou vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, mais aussi à des fins commerciales légitimes, par exemple pour mesurer la satisfaction des clients, améliorer nos produits ou vous transmettre des informations produit susceptibles de vous intéresser. Toro pourra partager les renseignements personnels que vous lui aurez communiqués avec les filiales, concessionnaires ou autres associés Toro en rapport avec ces activités. Nous pourrons aussi divulguer des renseignements personnels lorsque la loi l'exige ou dans le cadre de la vente, l'acquisition ou la fusion d'une entreprise. Nous ne vendrons jamais vos renseignements personnels à aucune autre société à des fins commerciales.

Conservation de vos renseignements personnels

Toro conservera vos renseignements personnels aussi longtemps que nécessaire pour répondre aux fins susmentionnées et conformément aux dispositions légales. Pour plus de renseignements sur les durées de conservation applicables, veuillez contacter legal@toro.com.

L'engagement de Toro concernant la sécurité

Vos renseignements personnels peuvent être traités aux États-Unis ou dans tout autre pays où la législation concernant la protection des données peut être moins rigoureuse quand dans votre propre pays de résidence. Chaque fois que nous transférerons vos renseignements hors de votre pays de résidence, nous prendrons toutes les dispositions légales requises pour mettre en place toutes les garanties nécessaires visant à la protection et au traitement sécurisé de vos renseignements.

Consultation et correction

Vous pouvez avoir le droit de corriger ou consulter vos données personnelles, ou vous opposer au ou limiter le traitement de vos données. Pour ce faire, veuillez nous contacter par courriel à legal@toro.com. Si vous avez des doutes sur la manière dont Toro a traité vos renseignements, nous vous encourageons à nous en faire part directement. Veuillez noter que les résidents européens ont le droit de se plaindre auprès de leur Autorité de protection des données.

Proposition 65 de Californie – Information concernant cet avertissement

En quoi consiste cet avertissement ?

Certains produits commercialisés présentent une étiquette d'avertissement semblable à ce qui suit :

AVERTISSEMENT : Cancer et troubles de la reproduction – www.p65Warnings.ca.gov.

Qu’est-ce que la Proposition 65 ?

La Proposition 65 s'applique à toute société exerçant son activité en Californie, qui vend des produits en Californie ou qui fabrique des produits susceptibles d'être vendus ou importés en Californie. Elle stipule que le Gouverneur de Californie doit tenir et publier une liste des substances chimiques connues comme causant des cancers, malformations congénitales et/ou autres troubles de la reproduction. Cette liste, qui est mise à jour chaque année, comprend des centaines de substances chimiques présentes dans de nombreux objets du quotidien. La Proposition 65 a pour objet d'informer le public quant à l'exposition à ces substances chimiques.

La Proposition 65 n'interdit pas la vente de produits contenant ces substances chimiques, mais impose la présence d'avertissements sur tout produit concerné, sur son emballage ou sur la documentation fournie avec le produit. D’autre part, un avertissement de la Proposition 65 ne signifie pas qu’un produit est en infraction avec les normes ou exigences de sécurité du produit. D'ailleurs, le gouvernement californien a clairement indiqué qu'un avertissement de la Proposition 65 « n'est pas une décision réglementaire quant au caractère « sûr » ou « dangereux » d'un produit ». Bon nombre de ces substances chimiques sont utilisées dans des produits du quotidien depuis des années, sans aucun effet nocif documenté. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur https://oag.ca.gov/prop65/faqs-view-all.

Un avertissement de la Proposition 65 signifie qu’une société a soit (1) évalué l’exposition et conclu qu’elle dépassait le « niveau ne posant aucun risque significatif » ; soit (2) choisi d’émettre un avertissement simplement sur la base de sa compréhension quant à la présence d’une substance chimique de la liste, sans tenter d’en évaluer l’exposition.

Cette loi s’applique-t-elle de partout ?

Les avertissements de la Proposition 65 sont exigés uniquement en vertu de la loi californienne. Ces avertissements sont présents dans tout l'état de Californie, dans des environnements très variés, notamment mais pas uniquement les restaurants, magasins d'alimentations, hôtels, écoles et hôpitaux, et sur un vaste éventail de produits. En outre, certains détaillants en ligne et par correspondance fournissent des avertissements de la Proposition 65 sur leurs sites internet ou dans leurs catalogues.

Comment les avertissements de Californie se comparent-ils aux limites fédérales ?

Les normes de la Proposition 65 sont souvent plus strictes que les normes fédérales et internationales. Diverses substances exigent un avertissement de la Proposition 65 à des niveaux bien inférieurs aux limites d'intervention fédérales. Par exemple, la norme de la Proposition 65 en matière d’avertissements pour le plomb se situe à 0,5 µg/jour, soit bien moins que les normes fédérales et internationales.

Pourquoi l'avertissement ne figure-t-il pas sur tous les produits semblables ?

- Pour les produits commercialisés en Californie, l'étiquetage Proposition 65 est exigé, tandis qu’il ne l’est pas sur des produits similaires commercialisés ailleurs.
- Il se peut qu’une société impliquée dans un procès lié à la Proposition 65 et parvenant à un accord soit obligée d’utiliser les avertissements de la Proposition 65 pour ses produits, tandis que d’autres sociétés fabriquant des produits semblables peuvent ne pas être soumises à cette obligation.
- L'application de la Proposition 65 n'est pas uniforme.
- Certaines sociétés peuvent choisir de ne pas indiquer d'avertissements car elles considèrent qu'elles n'y sont pas obligées au titre de la Proposition 65 ; l'absence d'avertissements sur un produit ne signifie pas que le produit ne contient pas de substances de la liste à des niveaux semblables.

Pourquoi cet avertissement apparaît-il sur les produits Toro ?

Toro a choisi de fournir aux consommateurs le plus d'information possible afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées quant aux produits qu'ils achètent et utilisent. Toro fournit des avertissements dans certains cas d'après ses connaissances quant à la présence de l'une ou plusieurs des substances chimiques de la liste, sans en évaluer le niveau d'exposition, car des exigences de limites ne sont pas fournies pour tous les produits chimiques de la liste. Bien que l'exposition avec les produits Toro puisse être négligeable ou parfaitement dans les limites « sans aucun risque significatif », par mesure de précaution, Toro a décidé de fournir les avertissements de la Proposition 65. De plus, en l'absence de ces avertissements, la société Toro pourrait être poursuivie en justice par l'État de Californie ou par des particuliers cherchant à faire appliquer la Proposition 65, et donc assujettie à d'importantes pénalités.

La garantie Toro

Garantie limitée de deux ans

Conditions et produits couverts

The Toro Company et sa filiale, Toro Warranty Company, en vertu de l'accord passé entre elles, certifient conjointement que votre produit commercial Toro (« Produit ») ne présente aucun défaut de matériau ni vice de fabrication pendant une période de deux ans ou 1 500 heures de service*, la première échéance prévalant. Cette garantie s'applique à tous les produits à l'exception des Aérateurs (veuillez-vous reporter aux déclarations de garantie séparées de ces produits). Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, nous nous engageons à réparer le Produit gratuitement, frais de diagnostic, pièces, main-d'œuvre et transport compris. La période de garantie commence à la date de réception du Produit par l'acheteur d'origine.
* Produit équipé d'un compteur horaire.

Comment faire intervenir la garantie

Il est de votre responsabilité de signaler le plus tôt possible à votre Distributeur de produits commerciaux ou au Concessionnaire de produits commerciaux agréé qui vous a vendu le Produit, toute condition couverte par la garantie. Pour obtenir l'adresse d'un Distributeur de produits commerciaux ou d'un Concessionnaire agréé, ou pour tout renseignement concernant vos droits et responsabilités vis-à-vis de la garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Toro Commercial Products Service Department
Toro Warranty Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis

+1–952–888–8801 ou +1–800–952–2740
Courriel : commercial.warranty@toro.com

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire du Produit, vous êtes responsable des entretiens et réglages mentionnés dans le *Manuel de l'utilisateur*. Ne pas effectuer les entretiens et réglages requis peut constituer un motif de rejet d'une réclamation au titre de la garantie.

Ce que la garantie ne couvre pas

Les défaillances ou anomalies de fonctionnement survenant au cours de la période de garantie ne sont pas toutes dues à des défauts de matériaux ou des vices de fabrication. Cette garantie ne couvre pas :

- Les défaillances du produit dues à l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine ou au montage et à l'utilisation d'accessoires ajoutés ou modifiés d'une autre marque. Une garantie séparée peut être fournie par le fabricant de ces accessoires.
- Les défaillances du Produit dues au non respect du programme d'entretien et/ou des réglages recommandés. Les réclamations au titre de la garantie pourront être refusées si vous ne respectez pas le programme d'entretien recommandé pour votre produit Toro et énoncé dans le *manuel de l'utilisateur*.
- Les défaillances du Produit dues à une utilisation abusive, négligente ou dangereuse.
- Les pièces sujettes à l'usure pendant l'utilisation, sauf si elles s'avèrent défectueuses. Par exemple, les pièces consommées ou usées durant le fonctionnement normal du Produit, notamment mais pas exclusivement : plaquettes et garnitures de freins, garnitures d'embrayage, lames, cylindres, galets et roulements (étanches ou graissables), contre-lames, bougies, roues pivotantes et roulements, pneus, filtres, courroies, et certains composants des pulvérisateurs, notamment membranes, buses et clapets antiretour, etc.
- Les défaillances dues à une influence extérieure. Les conditions constituant une influence extérieure comprennent, sans y être limités, les conditions atmosphériques, les pratiques de remisage, la contamination, l'utilisation de carburants, liquides de refroidissement, lubrifiants, additifs, engrais, ou produits chimiques, etc. non agréés.
- Les défaillances ou mauvaises performances causées par l'utilisation de carburants (essence, gazole ou biodiesel par exemple) non conformes à leurs normes industrielles respectives.
- Les bruits, vibrations, usure et détérioration normaux.
- L'usure normale comprend, mais pas exclusivement, les dommages des sièges dus à l'usure ou l'abrasion, l'usure des surfaces peintes, les autocollants ou vitres rayés, etc.

Pièces

Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant seront couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. Les pièces remplacées au titre de cette garantie bénéficient de la durée de garantie du produit d'origine et deviennent la propriété de Toro. Toro se réserve le droit de prendre la décision finale concernant la réparation ou le remplacement de pièces ou ensembles existants. Toro se réserve le droit d'utiliser des pièces remises à neuf pour les réparations couvertes par la garantie.

Garantie de la batterie ion-lithium à décharge complète :

Les batteries ion-lithium à décharge complète disposent d'un nombre de kilowatt-heures spécifique à fournir au cours de leur vie. Les techniques d'utilisation, de recharge et d'entretien peuvent contribuer à augmenter ou réduire la vie totale des batteries. À mesure que les batteries de ce produit sont consommées, la proportion de travail utile qu'elles offrent entre chaque recharge diminue lentement jusqu'à leur épuisement complet. Le remplacement de batteries usées, suite à une consommation normale, est la responsabilité du propriétaire du produit. Le remplacement des batteries, aux frais du propriétaire, peut être nécessaire au cours de la période de garantie normale du produit. Remarque (batterie ion-lithium seulement) : une batterie ion-lithium est couverte uniquement par une garantie pièces au prorata de la 3e à la 5e année, basée sur la durée de service et les kilowatts heures utilisés. Reportez-vous au *Manuel de l'utilisateur* pour tout renseignement complémentaire.

Entretien aux frais du propriétaire

La mise au point du moteur, le graissage, le nettoyage et le polissage, le remplacement des filtres, du liquide de refroidissement et les entretiens recommandés font partie des services normaux requis par les produits Toro qui sont aux frais du propriétaire.

Conditions générales

La réparation par un distributeur ou un concessionnaire Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

The Toro Company et Toro Warranty Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, notamment quant aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie. Il n'existe aucune autre garantie expresse, à part la garantie spéciale du système antipollution, le cas échéant. Toutes les garanties implicites relatives à la qualité marchande et à l'aptitude à l'emploi sont limitées à la durée de la garantie expresse.

L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains états et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

Note concernant la garantie du moteur :

Le système antipollution de votre Produit peut être couvert par une garantie séparée répondant aux exigences de l'agence américaine de défense de l'environnement (EPA) et/ou de la direction californienne des ressources atmosphériques (CARB). Les limitations d'heures susmentionnées ne s'appliquent pas à la garantie du système antipollution. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la Déclaration de garantie de conformité à la réglementation antipollution fournie avec votre produit ou figurant dans la documentation du constructeur du moteur.

Pays autres que les États-Unis et le Canada

Pour les produits Toro exportés des États-Unis ou du Canada, demandez à votre distributeur (concessionnaire) Toro la police de garantie applicable dans votre pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer des renseignements sur la garantie, adressez-vous à l'importateur Toro.